

Un professionnel de l'enseignement à votre service

FORMATION CODE ET CONDUITE
PENDANT LES MOIS

Depuis 1978

PERMIS ET NOMBRE À CONDUIRE
SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

l'école de conduite

PREZEAU

C'est tous les permis

15 ANS



PAR JOUR

AM

A1

A2A

BE et B(96)

85600 MONTAIGU - Tél. 02 51 94 09 89 - ecoledeconduiteprezeau@wanadoo.fr - www.prezeau-autoecole.fr

CRITERE 1.2

siège social :

6 avenue
Mlebois-Mareuil
56000 MONTAIGU
tél. 02 51 94 09 89
fax 02 28 15 02 48
02 51 41 23 90

5600 St-GEORGES-de-MGU
3 rue des Mâines
tél. 02 51 94 09 89

5620 ROCHESERVIÈRE
rue des Alouettes
tél. 02 51 94 09 89

5190 CLISSON
résidence Villa-Romaine
place des Douves
tél. 02 40 03 88 60

5140 MONTBERT
place de l'Église
tél. 02 40 03 88 60

5190 AIZENAY
3 rue G. Clemenceau
tél. 02 51 37 17 89

5110 CHANTONNAY
avenue Henri Rochereau
tél. 02 51 37 17 89

5480 BOURNEZEAU
place de l'Église
tél. 02 51 46 82 00

5300 CHALLANS
1 bis rue de la Nour
tél. 02 51 35 22 40

5000 LA ROCHE-S/YON
1 rue Gutenberg
tél. 02 51 37 17 89

5380 MOUILLERON-EN-PAREDS
rue des Javallères
tél. 02 51 46 82 00

4690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
rue Étienne Cassard
tél. 02 40 03 88 60

5100 LES SABLES D'OLONNE
1 bis, place du Gal Colineau
tél. 02 61 95 15 36

5130 LES LANDES GENUSSON
1 rue de la Fontaine
tél. 02 51 94 09 89

Mettre à disposition une documentation détaillée exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen.

Un professionnel de l'enseignement à votre service

FORMATION CODE ET CONDUITE
PENDANT LES VACANCES

Depuis 1978

PRENDRE ET RANGER À DOMICILE
SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

L'école de conduite

PREZEAU

C'est tous les permis

15 ANS



PAR JOUR

AM

A1

A2A

BE et B(96)

85600 MONTAIGU - Tél. 02 51 94 09 89 - ecoledeconduiteprezeau@wanadoo.fr - www.prezeau-autoecole.fr

DEROULEMENT DE LA FORMATION A LA CATEGORIE "B" DU PERMIS DE CONDUIRE

1. Les enjeux de la formation à la conduite

Le permis de conduire offre **une liberté** essentielle, il conduit à l'autonomie, donne de façon générale l'accès à un travail, permet de s'intégrer dans la société ... Cette Liberté obtenue ne doit pas faire oublier que nous **devenons un acteur Responsable** sur les routes Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

➤ **Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.**

2. Le déroulement de la formation

FORMATION THEORIQUE :

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, box ou avec un enseignant, soit sur internet.

siège social :
6 avenue
Millebols-Mareuil
15F MONTAIGU
Tél. 02 51 94 09 89
Fax 02 28 15 09 48
02 51 41 23 90

5600 St-GEORGES-de-MGU
5 rue des Mairies
Tél. 02 51 94 09 89

5620 ROCHESEVIERE
rue des Alouettes
Tél. 02 51 94 09 89

4190 CLISSON
Résidence Villa-Romaine
place des Douves
Tél. 02 40 03 98 60

4140 MONTBERT
place de l'Eglise
Tél. 02 40 03 98 60

5190 AIZENAY
3 rue G. Clemenceau
Tél. 02 51 37 17 89

5110 CHANTONNAY
avenue Henri Rochereau
Tél. 02 51 16 92 00

5480 BOURNEZEAU
place de l'Eglise
Tél. 02 51 46 92 00

5300 CHALLANS
0 bis rue de la Noue
Tél. 02 51 35 22 40

5000 LA ROCHE-S/YON
5 rue Gutenberg
Tél. 02 51 37 17 89

5380 MOULLERON-EN-PAREDS
rue des Javaliers
Tél. 02 51 46 92 00

4690 LA HAYE-FOLJASSIERE
rue Etienne Cassard
Tél. 02 40 03 98 60

5100 LES SABLES D'OLONNE
1 bis, place du Gal Collineau
Tél. 02 51 95 16 36

5130 LES LANDES GENUSSON
19 rue de la Fontaine
Tél. 02 51 94 09 89

Un professionnel de l'enseignement à votre service

FORMATION COBRET CONDUIRE
PENDANT LES VACANCES

Depuis 1978

PREMIER ET AMBIÉTÉ À DONNER
SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

L'école de conduite

PREZEAU

C'est tous les permis

15 ANS



PAR JOUR

AM

A1

A2A

BE et B(96)

85600 MONTAIGU - Tél. 02 51 94 09 89 - ecoledeconduiteprezeau@wanadoo.fr - www.prezeau-autoecole.fr

1. Thématiques traitées :

1. La signalisation et règles de circulation
2. Le conducteur et le véhicule
3. La vitesse et les règles de vitesse
4. Dépassements et croisements
5. Arrêts et stationnements
6. Les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite
7. L'influence de la fatigue sur la conduite

âge social :

6 avenue
Milebois-Mareuil
5€ MONTAIGU
tél. 02 51 94 09 89
fax 02 28 15 09 48
02 51 41 23 90

5600 St-GEORGES-de-MGU
5 rue des Malnes
tél. 02 51 94 09 89

5620 ROCHESERVIÈRE
rue des Alouettes
tél. 02 51 94 09 89

4190 CLISSON
résidence Villa-Romaine
place des Douves
tél. 02 40 03 98 60

4140 MONTBERT
place de l'Eglise
tél. 02 40 03 98 60

6190 AIZENAY
3 rue G. Clemenceau
tél. 02 51 37 17 88

5110 CHANTONNAY
avenue Henri Rochoreau
tél. 02 51 37 17 88

5480 BOURNEZEAU
face de l'Eglise
tél. 02 51 46 92 00

5300 CHALLANS
0 bis rue de la Noue
tél. 02 51 35 22 40

5000 LA ROCHE-S/YON
5 rue Gutenberg
tél. 02 51 37 17 89

5390 MOUILLERON-EN-PAREDS
rue des Javallères
tél. 02 51 46 92 00

4890 LA HAYE-FOUASSIÈRE
rue Étienne Cassard
tél. 02 40 03 98 60

5100 LES SABLES D'OLONNE
bis, place du Gal Collineau
tél. 02 51 95 15 36

5130 LES LANDES GENUSSON
9 rue de la Fontaine
tél. 02 51 37 17 89

L'école de conduite pourra être amené à proposer d'autre thématiques de cours, selon les besoins qu'elle recensera auprès des élèves.

2. Test d'entraînements :

Ces tests permettent à l'élève d'évaluer son niveau de connaissances du code de la route ; séries de 40 questions comme le jour de l'examen code. Séries thématiques aussi disponibles de façon à travailler plus précisément un thème en fonction des besoins des élèves présents en salle de code. (Accès possible aux élèves de 2 plateformes différentes de code en ligne)

EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE :

Il se déroule à Montaigu dans une salle située à 5 min de l'auto-école. L'examen est réalisé par un organisme privé. L'auto-école, proposera à l'élève une date d'examen lorsque ce dernier réalisera de façon régulière entre 34 et 40 bonnes réponses aux tests d'entraînement, réalisés en salle de code ou sur l'accès internet mis en ligne par l'auto-école.

Pour obtenir un résultat positif à l'examen du code, il faut réaliser entre 0 et 5 fautes maximum.

Le résultat est connu environ 3 heures après l'épreuve, et vous sera communiqué par l'auto-école et par le site du code en ligne.

Un professionnel de l'enseignement à votre service

PROMOTION CODE ET CONDUITE
POUR ET LES VACANCES

Depuis 1978

PRIXS ET TARIFS À COMPARER
SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

L'école de conduite

PREZEAU

C'est tous les permis

15 ANS



PAR JOUR

AM

A1

A2A

BE et B(96)

85600 MONTAIGU - Tél. 02 51 94 09 89 - ecoledeconduiteprezeau@wanadoo.fr - www.prezeau-autoecole.fr

FORMATION PRATIQUE :

Les séances de conduite sont proposées sous format d'une heure. De façon générale les leçons de conduite débutent après l'obtention de l'examen du code de la route. Cependant, l'auto-école pourra proposer à l'élève de débiter les leçons de conduite lorsque celui-ci aura acquis un niveau de connaissances suffisant au code de la route.

La formation pratique suit un programme d'apprentissage basé sur quatre compétences (C1-C2-C3-C4), le contenu pédagogique des compétences est affiché dans le local accueil de l'auto-école.

Lorsque l'ensemble des compétences aura été étudiées, le formateur réalisera un examen blanc pour vous permettre de voir votre niveau par rapport à celui attendu de l'examen. Le formateur vous expliquera les fautes qui sont éliminatoires et les critères de conduite qui sont évalués lors de l'examen selon la grille d'examen du permis de conduire (voir modèle ci-dessous).

A la suite de cet examen blanc, le formateur planifiera avec l'élève des leçons de conduite afin de corriger les difficultés et/ou les fautes éliminatoires rencontrées.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

EXAMEN PRATIQUE :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, et se déroule sur Montaigu.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;

siège social :
6 avenue
Blanchin-Mareuil
56 MONTAIGU
Tél. 02 51 94 09 89
Fax 02 28 15 09 48
02 51 41 23 90

5800 ST-GEORGES-de-MGU
5 rue des Maires
Tél. 02 51 94 09 89

5620 ROCHESERVIÈRE
rue des Alouettes
Tél. 02 61 94 09 89

4190 CLISSON
résidence Villa-Romaine
place des Douves
Tél. 02 40 03 98 60

4140 MONTBERT
place de l'Église
Tél. 02 40 03 98 60

5190 AIZENAY
3 rue G. Clemenceau
Tél. 02 51 37 17 89

5110 CHANTONNAY
av. Henri Rochereau
Tél. 02 51 36 92 00

5480 BOURNEZEAU
face de l'Église
Tél. 02 61 46 92 00

5300 CHALLANS
0 bis rue de la Noue
Tél. 02 51 35 22 40

5000 LA ROCHE-S/YON
5 rue Gutenberg
Tél. 02 51 37 17 89

5390 MOULLERON-EN-PAREDS
rue des Javellères
Tél. 02 51 46 92 00

4890 LA HAYE-FOUASSIÈRE
rue Étienne Cassard
Tél. 02 40 03 98 60

5100 LES SABLES D'OLONNE
bis, place du Gel Coiffineau
Tél. 02 51 95 15 36

5130 LES LANDES GENUSSON
18 rue de la Fontaine
Tél. 02 51 34 09 89

Un professionnel de l'enseignement à votre service

FORMATION CODE ET CONDUITE PERMETTANT LES VULNÉRABLES

Depuis 1978

PRISES ET RAMÈNE À DOMICILE SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

l'école de conduite

PREZEAU

C'est tous les permis

15 ANS



PAR JOUR

AM

A1

A2A

BE et B(96)

85600 MONTAIGU - Tél. 02 51 94 09 89 - ecoledeconduiteprezeau@wanadoo.fr - www.prezeau-autoecole.fr

- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

siège social :
6 avenue
Millechamps-Marsaül
57 MONTAIGU
Tél. 02 51 94 09 89
Fax 02 28 15 09 48
02 51 41 23 90

5600 ST-GEORGES-de-MGU
5 rue des Meines
Tél. 02 51 94 09 89

5620 ROCHESERVIÈRE
rue des Alouettes
Tél. 02 51 94 09 89

4190 CLISSON
résidence Villa-Romaine
place des Douves
Tél. 02 40 03 98 60

4140 MONTBERT
place de l'Église
Tél. 02 40 03 98 60

5190 AJZENAY
3 rue G. Clemenceau
Tél. 02 51 37 17 89

5110 CHANTONNAY
avr. Henri Rocherou
Tél. 02 51 37 17 89

5480 BOURNÉZEAU
place de l'Église
Tél. 02 51 46 82 00

5300 CHALLANS
0 bis rue de la Noue
Tél. 02 51 35 22 40

6000 LA ROCHE-S/YON
5 rue Gutenberg
Tél. 02 51 37 17 89

5390 MOULLERON-EN-PAREDS
rue des Javelières
Tél. 02 51 46 82 00

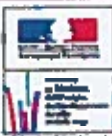
4890 LA HAYE-FOUASSIÈRE
rue Etienne Cassard
Tél. 02 40 03 98 60

5100 LES SABLES D'OLONNE
bis, place du Gal Collinneau
Tél. 02 51 96 15 36

5130 LES LANDES GENUSSON
9 rue de la Fontaine
Tél. 02 51 37 17 89

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation (voir modèle ci-dessous).



CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. K)
N° : _____ SÉRIE _____

EXEMPLAIRE
ADMINISTRATION

Date : _____ Lieu : _____ N° de département : _____
 Licence(s) : _____ Catégorie de véhicule(s) : _____
 Nom, Prénoms : _____
 Adresse : _____
 Catégorie de permis(s) : A A1 B B1 B2 B3 B4 B5 B6 B7 B8 B9

Adresse de la résidence à l'expiration de l'inscription : _____
 N° de département : _____
 Régularisation Changement d'État civil (N° de l'acte de l'état civil) N° de permis : _____

FAVORABLE

INSUFFISANT

Examen révisé à la date : _____

Cochez après l'épreuve :

04 05 06 07 08 09

10 11 12 13 14 15

16 17 18 19 20

21 22 23 24 25

26 27 28 29 30

31 32 33 34 35

36 37 38 39 40

41 42 43 44 45

46 47 48 49 50

51 52 53 54 55

56 57 58 59 60

61 62 63 64 65

66 67 68 69 70

71 72 73 74 75

76 77 78 79 80

81 82 83 84 85

86 87 88 89 90

91 92 93 94 95

96 97 98 99 100

Signature : _____

Titre des compétences	Niveau d'évaluation					Appréciation globale de l'élève		
	E	F	S	2	3	NOTE	ADMS	SE
Capacité à saisir et à suivre la circulation								
Efficacité des manœuvres de conduite								

Le résultat est connu environ 2 jours après l'épreuve, et vous sera communiqué par l'auto-école et sur le site internet du ministère (voir document ci-joint)

— APRÈS L'EXAMEN —

COMMENT CONSULTER VOTRE RÉSULTAT



Vos formateurs et notre service administratif restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

Votre résultat est disponible entre 2 et 4 jours ouvrables après le passage de l'examen (week-end et jours fériés non inclus) à cette adresse web :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire>

Si votre résultat est favorable, votre certificat d'examen du permis de conduire (CEPC), accompagné d'une pièce d'identité, tient lieu de permis de conduire pendant 4 mois à compter de la date d'examen. En cas de contrôle des forces de l'ordre, ce certificat peut-être présent en version papier ou directement sur un smartphone ou une tablette. Votre permis est un **permis probatoire** doté d'un capital initial de 6 points pendant trois ans (ou 2 ans pour les personnes ayant suivi l'AAC).

LE RÉSULTAT

Catégorie obligatoires

N° de dossier Code CEPER

000000000000

Date de naissance*

AA

MM

AAAA

Catégorie du permis passé*

Selecter une catégorie

Captcha



CAPTCHA

JE VOUVE MON RÉSULTAT

Renseigner votre numéro
NEPH

Renseigner votre date de
naissance

Sélectionner la catégorie
du permis passé

Les informations que vous avez renseignées ont été envoyées à la Direction de vos services de la Sécurité Routière. Elles sont destinées à être traitées par les services de la Direction de vos services de la Sécurité Routière, en tant que responsable de traitement, (Désormais, les services de la Direction de vos services de la Sécurité Routière sont destinés à l'usage des services de la Direction de vos services de la Sécurité Routière).

En cliquant sur « J'accepte de recevoir des lettres d'information par email de la part de la Sécurité Routière », vous consentez à ce que les services de la Direction de vos services de la Sécurité Routière puissent vous envoyer des lettres d'information par email et des lettres d'information par courrier postal. Les lettres d'information envoyées par la Direction de vos services de la Sécurité Routière sont destinées à vous informer de vos droits et de vos obligations en matière de permis de conduire. Elles peuvent également contenir des informations relatives à la sécurité routière et à la formation des conducteurs. Les lettres d'information envoyées par la Direction de vos services de la Sécurité Routière sont destinées à vous informer de vos droits et de vos obligations en matière de permis de conduire.

La Direction de vos services de la Sécurité Routière ne transfère pas vos données personnelles à des tiers, sauf en cas de nécessité pour la sécurité.

Vous êtes titulaire d'un permis de conduire et vous souhaitez passer un permis de conduire de catégorie supérieure, vous devez passer un examen de conduite, de conduite et de conduite théorique. Les permis de conduire de catégorie supérieure sont délivrés par la Direction de vos services de la Sécurité Routière. Pour en savoir plus sur les modalités de la délivrance des permis de conduire de catégorie supérieure, consultez le site www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire, ou contactez le service client de la Direction de vos services de la Sécurité Routière au 01 20 39 69 69. Vous pouvez également vous adresser à la Direction de vos services de la Sécurité Routière de votre département (DSDR).

Si vous êtes reçu.e

La mention « FAVORABLE » est indiquée en bas du Certificat d'examen du permis de conduire (CEPC)

Si vous n'êtes pas reçu.e

La mention « INSUFFISANT » est indiquée en bas de votre bilan de compétences. Les raisons de l'échec et des pistes d'amélioration sont indiquées dans le document.